RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2 FOOD LYON CONCEPT
Société par actions simplifiée au capital de 100 euros
Siège social : 36 Avenue Gabriel Péri – 69190 SAINT FONS
935 378 745 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 AVRIL 2025

L'an 2025,
Le 18 avril,

Monsieur Farid REZIGUI
Né le [redacted] à [redacted]
Demeurant [redacted]
De nationalité [redacted]

Associé unique et président de la société 2 FOOD LYON CONCEPT,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du président et prenant acte de la démission de Monsieur Farid REZIGUI de son mandat de Président et, nomme en qualité de nouveau Président Monsieur Aïtem SENOUSSI Né le [redacted] à [redacted] Demeurant [redacted] De nationalité [redacted] à compter de ce jour.

[redacted]

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Mr Farid REZIGUI

